



Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire tenue à la salle des Comités, de la Maison du Citoyen, le mercredi 9 avril 2008, à 17 h 30.

PRÉSENCES : Membres

M. Alain Pilon, président et conseiller, district de Val-Tétreau
M. Denis Tassé, membre et conseiller, district des Riverains
M. Joseph De Sylva, membre et conseiller, district du Versant
M. Sylvain Pamerleau, citoyen
M. Denis Langevin, citoyen
M. Patrick Riopel, TARO

Ressources internes :

M. Yess Gacem, chef de division Programmes, sport et plein air
M. Michel Philion, chef de division Infrastructures, plateaux et équipements

Secrétaire

Mona Gravel

ABSENCES

MOTIVÉES : M^{me} Hélène Rollin, citoyenne
M. Jean-Sébastien Roy, Commission jeunesse
M^{me} Catherine Grenier, URLSO
M. Carl Cléments, Kino-Québec
M. Jean Mercier, Sport-Étudiants
M. Luc Pelchat, Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais

INVITÉE : M^{me} Chantale Poirier, Québec en forme

DISTRIBUTION : Aux membres de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire, aux personnes ressources, aux membres du conseil municipal et au greffier.

1. OUVERTURE

Monsieur Alain Pilon ouvre la séance à 17 h 50 et souhaite la bienvenue à tous. Il souligne également la présence de M^{me} Chantale Poirier, de l'organisme Québec en forme, à titre d'observateur pour la rencontre.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Pilon désire ajouter un point Varia pour une mention de félicitations à M. Alain Labonté qui fait partie de l'équipe de hockey sur luge qui a remplacé le championnat du monde.

CL SVC-2008-19

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Joseph De Sylva
Appuyé par Patrick Riopel

D'adopter l'ordre du jour avec l'ajout demandé au point Varia.

Adoptée.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 27 FÉVRIER 2008

M. Langevin désire un suivi de dossier concernant les commentaires de M. Riopel au point 12 relativement à un problème de drainage au parc Gilles-Maisonneuve du secteur Masson-Angers. M. Gacem lui souligne qu'à la prochaine rencontre de la Commission, un suivi sera fait.

CL SVC-2008-20

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
DU 27 FÉVRIER 2008**

Il est proposé par Sylvain Pamerleau
Appuyé par Denis Tassé

D'adopter le procès-verbal de la séance du 27 février 2008.

Adoptée.

3.1 Tableau des suivis

M. Gacem fait un retour sur le tableau des suivis.

Concernant la demande d'appui au projet Centre d'hébergement de groupes représenté par Madame Mongeon, une lettre a été transmise le 2 avril dernier. Suivi complété.

Concernant le projet de l'édifice John-R.-Luck, le dossier est reporté. Une demande de prolongation a été demandée par le Centre de services de Gatineau pour l'analyse du dossier.

Concernant le projet deux glaces à la polyvalente Nicolas-Gatineau, une décision d'appui au projet d'un centre d'excellence en sports de glace et de surface synthétique a été prise par le conseil municipal le 11 mars dernier.

M. Pamerleau désire que le dossier Centre Robert-Guertin soit inscrit à l'ordre du jour des rencontres de la Commission afin de suivre l'évolution du dossier. Il souhaite également être informé du développement du dossier Parcs et entretien des terrains sportifs pour la prochaine Commission du mois de mai.

M. Tassé souligne qu'il faut trouver une stratégie de communication afin d'informer les associations et les organismes concernant les dates d'ouverture des parcs. M. Pilon est du même avis.

4. CENTRE SPORTIF

M. Michel Phillion fait une présentation concernant le dossier du Centre sportif.

Le conseil municipal, à sa rencontre du 11 mars dernier, a adopté une résolution afin d'octroyer un mandat pour la réalisation de la construction d'un centre sportif à la firme Décarel inc., le coût du projet est évalué à 47,5 millions de dollars.

La firme Décarel a à son actif les projets suivants :

- Centre hospitalier Honoré-Mercier;
- Institut de tourisme et d'Hôtellerie du Québec;
- Théâtre Bellagio;
- Théâtre du cirque du soleil à Orlando et à Londres.

M. Philion nous fait connaître également l'expérience de l'architecte M. Robert Magne :

- École nationale du Cirque à Montréal;
- Bibliothèque du Parlement;
- Centre Bell.

Concernant l'échéancier de travail, le début des travaux est prévu pour juin 2008.

L'appel d'offres qui a été lancé est pour une conception-construction et la Ville de Gatineau va travailler en partenariat avec l'entrepreneur général.

À partir de maquettes, il fait découvrir aux membres les futurs plans du centre sportif.

M. De Sylva à une interrogation face à la salle d'entraînement, à savoir si elle sera accessible simplement aux organismes ou au public. M. Philion souligne qu'un grand travail d'analyse est en cours afin d'évaluer les besoins. Cependant, il mentionne qu'il ne faut pas oublier le but premier du centre, soit l'accessibilité aux citoyens.

M. Philion souligne qu'il rencontre, avec son collègue de travail M. Guy Tousignant, la firme Decarel, afin d'y apporter les derniers correctifs mineurs pour finaliser les plans finaux, le tout en conformité avec l'appel d'offres déposé.

M. Riopel soulève une interrogation à l'effet d'apporter des corrections sans augmentation des coûts. M. Philion confirme que l'on peut apporter certains correctifs mineurs sans augmentation des coûts et toujours selon l'appel d'offres déposé tant que les plans ne sont pas finaux.

Tout ce qui a trait au système de son, à l'éclairage, etc., tout a été pensé, et est indiqué dans l'appel d'offres.

M. Tassé souligne une réflexion faite au conseil municipal à l'effet de prévoir un budget de dépréciation de départ annuel pour l'entretien de ce genre de bâtiment.

Tous les membres félicitent M. Philion pour ce beau projet.

5. CENTRE D'EXCELLENCE

M. Gacem nous fait part de l'avancement de ce dossier. Il souligne les objectifs d'un centre d'excellence, soit un projet de partenariat permettant aux athlètes et aux entraîneurs d'avoir un accès privilégié à des services de pointe. Il souligne un service aux événements sportifs majeurs ainsi qu'une table de concertation permettant de cibler les enjeux communs face au développement du sport à Gatineau. Il fait part d'une vision, il souligne des champs d'intervention, il précise la clientèle ciblée, il définit des catégories d'athlètes, il identifie le nombre d'athlètes en Outaouais, les catégories d'activités dans le programme sport-études reconnu, les besoins des athlètes en services périphériques, la structure souhaitée.

Il nous fait part également des prochaines étapes à venir dans ce dossier.

M. Riopel a une interrogation concernant des athlètes qui sont dans le programme sport-études, mais qui n'est pas identifié au document. Il précise en autres qu'à Buckingham, il y a un Programme de sport-études. M. Gacem lui souligne que dans le document présenté il parle de programmes de sport-études reconnus par le Ministère dans le document. Le programme qui est donné à Buckingham n'est pas reconnu. M. Gacem souligne qu'ici il est question de catégories d'athlètes classés par la discipline.

M. Pamerleau souligne de ne pas se limiter seulement à deux écoles pour le programme sport-études. De vérifier également pour la catégorie « natation », car elle ne figure pas à la liste. Concernant le financement, il est d'accord pour une subvention à l'athlète, mais il souligne également que le tout ne sera pas nécessairement gratuit et que les familles auront également à en déboursé une partie.

M. Langevin se demande si les services de professionnels offerts aux athlètes pourraient également être offerts aux citoyens, ceci pourrait être une source de revenus. M. Gacem ne peut se prononcer pour le moment, il reste encore tout un travail à amorcer.

M. Pilon félicite M. Gacem pour le beau travail.

6 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne ne s'est présentée.

M. Pilon demande de passer immédiatement aux points 8 et 9 et revenir par la suite au point 7.

8. VOLLEYBALL CANADA

M. Gacem souligne que le Comité de mise en candidature de Volleyball Canada s'est présenté à Gatineau le 1^{er} avril dernier. Une présentation du projet du Centre sportif sur maquette a été faite. Une tournée des installations sportives sur le territoire a également eu lieu, et entre autres, le comité a visité le Cégep de l'Outaouais, La Fonderie et le Centre Robert-Guertin où les journalistes les attendaient pour l'événement. La rencontre a permis également à Volleyball Canada de poser toutes les questions nécessaires. Discuter également l'aspect financier et médical.

Il y aurait une proposition d'entente avec le Cégep pour les loger en attendant la fin des travaux au Centre sportif si le tout se concrétise.

M. Pamerleau demande s'il y avait une possibilité que la Ville de Gatineau puisse également recevoir l'équipe féminine au Centre sportif. M. Gacem souligne qu'au Centre sportif, il serait impossible puisque l'on veut privilégier les citoyens à l'utilisation du Centre et qu'il y a déjà beaucoup de temps alloué à l'équipe masculine et qu'il ne faut pas oublier l'accessibilité pour le citoyen qui est au cœur de la programmation. M. Pamerleau se demande si la Ville d'Ottawa ne pourrait accueillir cette équipe, M. Gacem précise que c'était le scénario de départ, mais cette dernière s'est retirée du processus. Cependant si l'équipe féminine devait venir à Gatineau, il y aurait peut-être lieu de faire une grande réflexion et voir à trouver un autre endroit qui pourrait leur convenir et satisfaire leurs besoins.

Une réponse de la part de Volleyball Canada est grandement attendue pour la fin du mois d'avril. Dossier à suivre.

9. JEUX DU QUÉBEC

M. Gacem confirme qu'il y a eu une assemblée constituante des Jeux du Québec le 19 mars dernier, que les membres de la Corporation ont été nommés, que MM. Yves Dupont et Robert Labine sont les coprésidents et que M^{me} Marie-Hélène St-Onge a été nommée comme directrice générale. Un comité exécutif devra être formé sous peu. Dossier à suivre.

* **M. De Sylva quitte la rencontre.**

7. CADRE DE SOUTIEN

M. Gacem souligne que le document déposé est confidentiel puisqu'il s'agit d'un document de travail pour les membres de la Commission.

M. Gacem précise le travail fait jusqu'à maintenant. Il souligne les catégories de partenaires du cadre de soutien, les services de base pour les différentes catégories, il explique le processus de demandes au cadre de soutien. Il précise qu'il y aura sept différents programmes mis à la disposition des organismes selon des critères spécifiques d'évaluation pour leur projet, il en explique les composantes.

M. Langevin s'interroge si les programmes seront révisés à chaque année, M. Gacem répond par l'affirmative.

M. Riopel a une réticence reliée au nom du Programme de soutien aux clubs d'âge d'or, il aimerait que cela soit changé afin qu'il soit plus valorisant. M. Gacem lui en explique les raisons et le but de ce programme.

M. Pamerleau désire connaître les clubs d'âge d'or qui sont visés par le Programme de soutien aux clubs d'âge d'or, M. Gacem lui mentionne qu'à la prochaine rencontre de la Commission, l'information lui sera soumise.

M. Gacem souligne les prochaines étapes, que les programmes seront publiés au début du mois de septembre 2008. Que les Programmes particuliers et aux événements seront lancés à la fin du mois d'avril puisqu'ils sont complétés afin de permettre aux organismes d'obtenir plus de soutien.

10. CORRESPONDANCE ET DOCUMENT D'INFORMATION

Lettre adressée à Madame Guylaine Mongeon du Relais des jeunes gatinois est déposée pour information aux membres de la Commission.

11. VARIA

M. Pilon désire que la Commission transmette une mention de félicitations à M. Jean Labonté, capitaine de l'équipe canadienne de hockey sur luge qui a remporté le championnat du monde au début du mois d'avril à Malborough, au Massachusetts.

CLSVC-2008-21

MENTION DE FÉLICITATIONS – MONSIEUR JEAN LABONTÉ – CAPITAINE DE L'ÉQUIPE CANADIENNE DE HOCKEY SUR LUGE

Il est proposé par Patrick Riopel
Appuyé par Sylvain Pamerleau

De transmettre un message de félicitations à M. Jean Labonté, capitaine de l'équipe canadienne de hockey sur luge qui a remporté le championnat du monde à Malborough, au Massachusetts, au début du mois d'avril 2008.

Adoptée.

M. Pilon désire également s'assurer de transmettre cette lettre de félicitations au Service du greffe pour dépôt aux membres du conseil municipal.

M. Pilon invite Madame Poirier à nous parler un peu d'elle et de l'organisme Québec en forme qu'elle représente.

Madame Poirier est la nouvelle agente régionale, en poste depuis un mois et demi. Elle nous explique que Québec en forme est un organisme à but non lucratif. Suite au partenariat établi avec le gouvernement du Québec, il y a 400 000 000 \$ pour promouvoir les habitudes de vie, l'activité physique et sportive et l'alimentation au Québec.

L'organisme soutient également des partenaires locaux. Le but des projets est de faire bouger les enfants, le mandat cette année va s'élargir et le volet alimentation sera soutenu.

Madame Poirier aimerait revenir à la Commission afin de mieux faire connaître les projets. M. Pilon est d'accord, une rencontre devrait être planifiée d'ici le mois de juin.

12. CLÔTURE DE LA SÉANCE

CLSVC-2008-22

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Denis Langevin
Appuyé par Sylvain Pamerleau

De lever la séance à 20 h 15.

Adoptée.

Président

Secrétaire